

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

SG 91-056

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An mil neuf cent quatre vingt onze le 22 Avril à 18 heures 30
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION

17 Avril 1991

DATE D'AFFICHAGE

17 AVRIL 19911

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, Mme
LISION, M. BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoints
M. BARON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANNEAU, COASSIN, DINDINAUD, Mme
FONTAN, MM. GUEZENNEC, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, Mme PARROU, PELTIER,
MM. QUENTIN, REVOLAT, SABATHIER, Conseillers formant la majorité des
membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : Mme BARRAUD-DUCHERON par M. MONNARD
M. MOULINEAU par M. REVOLAT
M. TAP par M. QUENTIN

ABSENTS- EXCUSES : MM. ALCHEP, ALONSO, BARRIERE, GAVEN.

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 25
Nombre de Votants : 28

Monsieur COASSIN Daniel a été élu secrétaire de séance.

OBJET : EXTENSION DU PORT DE PLAISANCE

VOTE : UNANIMITE

Le 6 Novembre 1989, la Ville de ROYAN a confié à la S.E.M.D.A.S. une mission de réalisation des études nécessaires à l'agrandissement du Port.

Les résultats de ces études ont été portés à la connaissance du Conseil Municipal, réuni en commission plénière le 24 Janvier 1991, puis soumis à la Commission du Port, réunie le 29 Mars 1991.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé de Monsieur le Rapporteur,
- VU l'avis de la commission plénière du 24 Janvier 1991,
- VU l'avis de la Commission du Port du 29 Mars 1991,
- CONSIDERANT l'intérêt que représente pour la Ville l'extension de son Port,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- Sous réserve de l'accord du Département, de procéder à la réalisation de l'extension du Port de Plaisance.
- D'approuver l'avant projet sommaire tel que présenté.
- D'approuver le contenu de l'étude d'impact et les mesures compensatoires présentées, ainsi que les conclusions de l'étude sédimentologique.
- D'approuver le contenu du dossier d'enquête publique.
- De demander au Département le transfert de gestion du domaine public maritime nécessaire à l'extension du Port.
- De demander au Département d'engager l'ensemble des procédures administratives devant aboutir à l'autorisation de réaliser les travaux.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer les contrats de maîtrise d'oeuvre et de maîtrise d'ouvrage délégué avec la Direction Départementale de l'Equipement et la S.E.M.D.A.S.
- De demander à la S.E.M.D.A.S. d'engager avec le maître d'oeuvre les études détaillées du dossier et de présenter le montant estimé de celles-ci.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer tout document, courrier ou contrat

relevant des présentes décisions et visant à poursuivre l'ensemble des procédures nécessaires à l'étude, la publicité et l'estimation des ouvrages prévus.

Fait et Délibéré les jour mois et
an susdits
Ont signé au Registre, MM. les Membres
présents,
Pour copie conforme

Déposé à la S/Préfecture de Rochefort
le 5 Juin 1991
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme

Mairie de Royan
Par délégation du Maire
Le Secrétaire Général,

Pour le Maire,
Le Maire Adjoint,

H. LE GUEUT